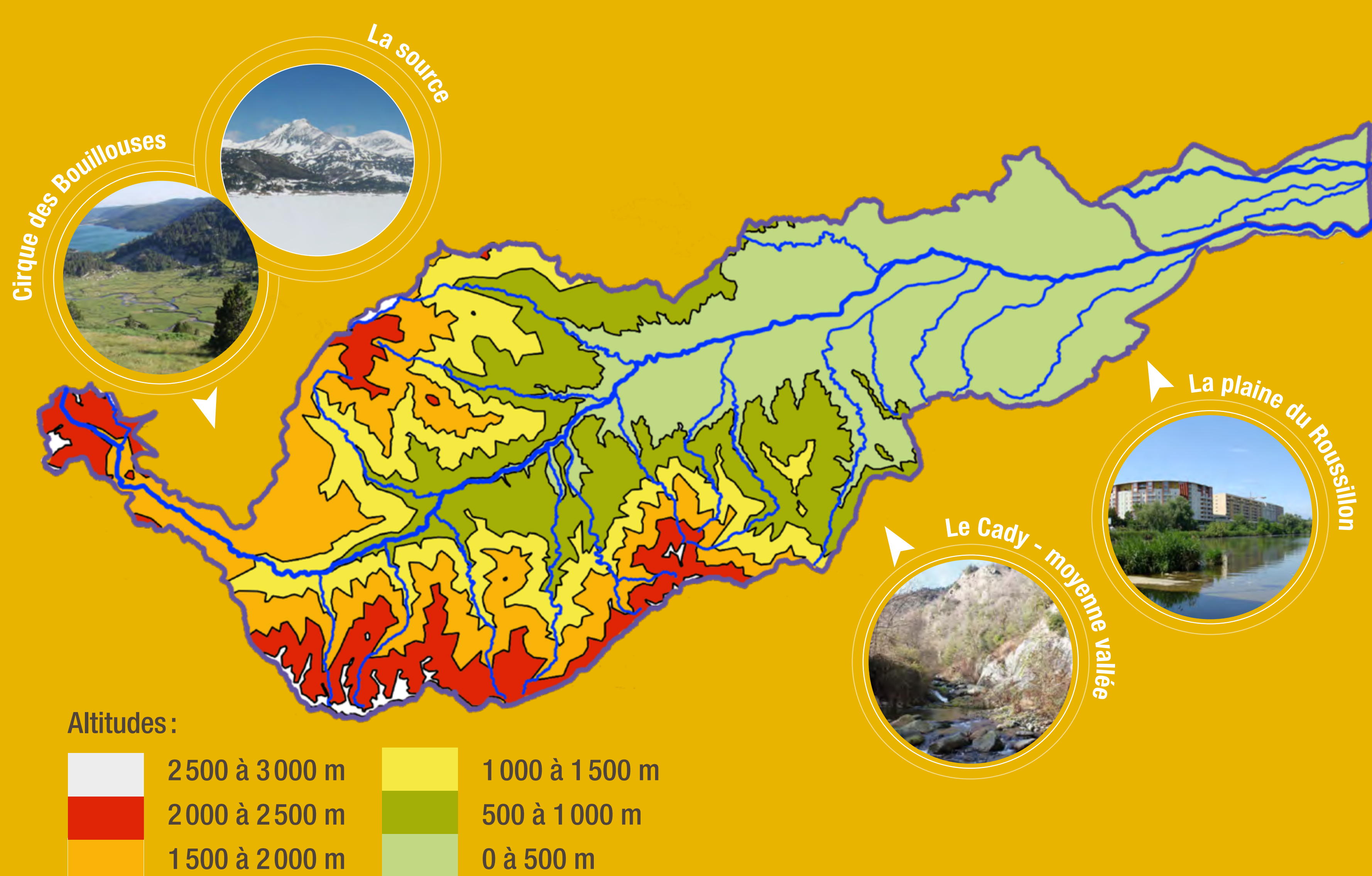




Le bassin Versant de la Têt territoire de contraste

Territoire naturel, terre agricole, zone de développement économique ou touristique, le bassin versant de la Têt est un espace de vie où toutes ces activités ont des conséquences sur la qualité, la quantité et l'écoulement des eaux. Ce territoire présente de nombreux contrastes entre l'amont et l'aval, reflets de la nature physique des cours d'eau et de l'occupation humaine. Ces différences sont une passerelle vers la solidarité.

☀ ENTRE MER ET MONTAGNE



La Têt prend sa source au pied du massif du Carlit à **2500 m** d'altitude.

Elle parcourt **120 km** avant de se jeter en Méditerranée au niveau de Canet.

On compte plus de 25 % du relief au dessus de 1 600 m et 3 entités physiques distinctes :

- La source et le cirque des Bouillouses en altitude : zone de 45 km² qui confère le caractère nival au régime hydrologique de la Têt et produit environ 50 % des apports.
- La moyenne vallée (940 km²) incisée par de nombreux cours d'eau caractérisés par des pentes fortes (parfois 20 %) et une pluviométrie abondante.
- La plaine du Roussillon, largement ouverte sur la mer, draine environ 450 km² (32 % du bassin) et concentre la majorité de la population et des enjeux.

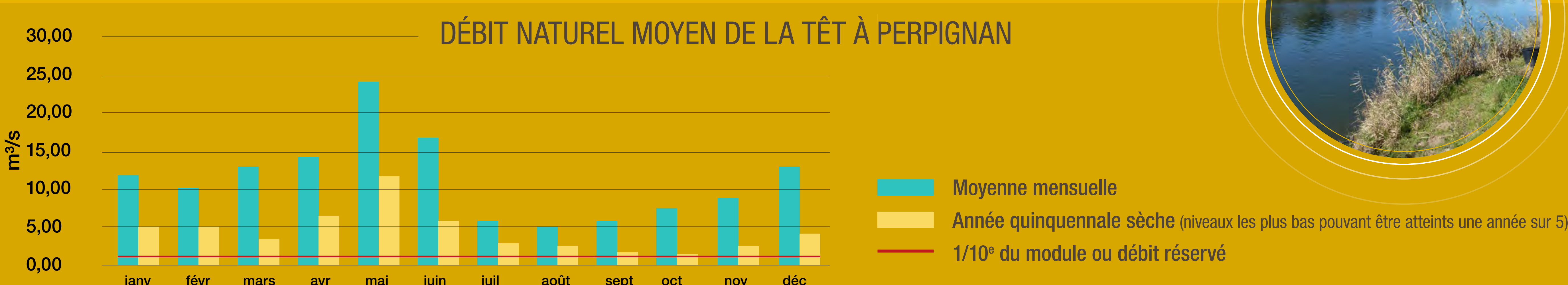
LE BASSIN AMONT COMME CHÂTEAU D'EAU ☀

Le bassin compte plus de **600 km** de masses d'eau dont une majorité en rive droite.

90% de la ressource en eau du bassin est constituée à l'amont du barrage de Vinça.

L'eau provient essentiellement de la fonte du manteau neigeux et des apports pluviaux : les débits en rivière sont donc maxima au mois de mai et juin.

À Perpignan, le débit annuel de la Têt est de 11 m³/s mais il était de 3 600 m³/s lors de la crue de 1940 ! Le régime hydrologique est en effet marqué par de fortes variations interannuelles, avec des étiages sévères et des crues parfois meurtrières.



☀ UNE OCCUPATION DES SOLS CONTRASTÉE

Les caractéristiques physiques du territoire expliquent notamment l'implantation et le développement des activités humaines.

L'amont du bassin versant est composé à **95 % de forêts et d'espaces naturels** alors que l'espace urbain n'occupe que 2 % et celui de l'agriculture 3 % (prairies et élevages).



L'aval compte 38 % d'espaces agricoles (arboriculture et maraîchage), 11 % d'espace urbain et 51 % d'espaces naturels. Il concentre notamment plus de **80 % de la population du bassin** et se caractérise par une bande littorale qui chaque été décuple sa population.

Plus d'infos sur www.bassintet.fr